

## 60. QUBICAAMF WORLD CUP

### 60. Finale Nationale

#### **Art. 60.1** Participants

Art. 60.1.1 La compétition est ouverte à tous les joueurs de nationalité Suisse licenciés auprès de Swiss Bowling.

Art. 60.1.2 Des places réservés par section selon une répartition en % sera réservé durant 4 semaines avant le tournoi. L'inscription se fera directement vers le président sportif de la section organisatrice. S'il reste des places elles seront attribuées suivant premier arrivé, premier servi.

#### **Art. 60.2** Finalistes

Art. 60.2.1 En jouant la finale Suisse, les joueurs s'engagent, en cas de victoire, de représenter la Suisse à la finale mondiale QubicaAMF.

Art. 60.2.2 Sauf en cas de force majeure, le joueur/la joueuse qui décide de ne pas participer à la finale mondiale sera passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

#### **Art. 60.3** Eliminatoires

Art. 60.3.1 Tous les qualifiés disputent 6 parties éliminatoires, en système américain.

Art. 60.3.2 Les 8 meilleurs dames et en fonction du nombre de piste les 16 au 24 meilleur homme se qualifient pour la demi-finale nationale ; les quilles obtenues dans les éliminatoires sont cumulées.

#### **Art. 60.4** Demi-Finale

Art. 60.4.1 Tous les demi-finalistes joueront 6 parties.

Art. 60.4.2 En cas d'absence d'un demi-finaliste, celui-ci n'est pas remplacé.

Art. 60.4.3 Les 6 joueuses et joueurs les mieux classés au terme des 12 se qualifient pour la finale.

Art. 60.4.4 Les quilles obtenues précédemment sont cumulées.

#### **Art. 60.5** Finale

Art. 60.5.1 Les 6 finalistes disputent 5 parties en système Petersen avec le bonus suivant :

- 20 quilles par match gagné
- 10 quilles en cas d'égalité
- 5 quilles pour chaque partie entre 200 et 249
- 10 quilles pour chaque partie à 250 et plus.

Art. 60.5.2 Les quilles obtenues sur les 12 parties précédentes sont reprises

Art. 60.5.3 En cas d'absence d'un finaliste celui-ci ne sera pas remplacé

#### **Art. 60.6** Podium

Art. 60.6.1 La joueuse et le joueur qui obtiennent le meilleur résultat après 17 parties représenteront la Suisse à la Coupe du Monde QubicaAMF. Les vainqueurs recevront une indemnité de CHF 500.—pour le voyage.

Art. 60.6.2 La joueuse et le joueur qui se classent seconds reçoivent chacun deux bons émis par Swiss Bowling leur permettant de participer gratuitement à un tournoi en Suisse.

Art. 60.6.3 La joueuse et le joueur qui se classent troisièmes reçoivent chacun un bon émis par Swiss Bowling leur permettant de participer gratuitement à un tournoi en Suisse.

**Art. 60.7 Finance d'inscription**

Art. 60.7.1 La finance d'inscription est fixée par la section organisatrice en accord avec le président sportif Swiss Bowling et communiquées aux sections deux semaines avant la compétition.

**Art. 60.8 Règles nationales**

Art. 60.8.1 La tenue de bowling est de rigueur et les règles nationales concernant le tabac, l'alcool et l'abus de talc seront appliquées.

Art. 60.8.2 La section organisatrice est responsable de l'application de ces règles.

Art. 60.8.3

Mise à jour le 04.06.2017